

MFR & CFA de Tôtes

DOSSIER DE CANDIDATURE

Photo
(Obligatoire)

BTS Économie Sociale Familiale

RENSEIGNEMENTS CANDIDAT
Nom – Prénom :
Date de naissance :/ Ville de naissance :
Département :
Situation familiale *
☐ Marié(e) Si oui, nom de naissance :
☐ Célibataire ☐ Autre Nombre d'enfants à charge :
Adresse actuelle
N° / rue :
Code postal : Commune :
□
Besoins particuliers (type d'aménagement, dispositif accompagnement, référent):
Financement et statut envisagés :
RENSEIGNEMENTS REPRESENTANT LEGAL (selon statut candidat)
Nom - Prénom :
N° / rue :
Code postal : Commune :
<u> </u>

Code APE 9221 - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 23 76 04879 76* auprès du Préfet de Région de Normandie * Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état

MAJ novembre 2025









^{*} cocher la case correspondante

SITUATION A	CTUELLE *				
☐ Scolaire	☐ Etudiant(e)	☐ Apprenti(e)	☐ Salarié(e)	☐ Autre :	
☐ Demandeur	d'emploi : depuis l	e	N° identifian	t France Trava	il:
Nom et lieu du	correspondant Fra	nce Travail / Missi	on Locale :		
Touchez-vous	des allocations Frar	nce Travail ? 🗖 Oui	☐ Non		
Si oui, lesquelle	es? ☐ ARE ☐	ASS 🗖 RSA	☐ Autre :		
VOTRE FORM	IATION				
	nières années d'étu	ıdes			
Années Établissement			Études si	uivies	Diplômes obtenus
/					
/					
/					
/					
	RIENCE PROFESSIO ages en entreprises				
Années	Établiss	sement	Durée		Objectifs du stage
/					
/					
/					
/					

^{*} cocher la case correspondante

Emplois déjà exercés

Dates	Durée	Établissement Postes occu				
/						
/						
/						
/						
Pièces à join	ndre au dossier :					
O 1 photo d	d'identité					
O 1 photoco	opie de la carte d'idei	ntité				
O 1 photoco	opie de l'Attestation (de Sécurité Sociale				
O 1 photoco	opie des diplômes					
O 1 photoco	opie des attestations	employeurs et/ou des certificats de stage				
O 1 lettre d	e motivation expliqua	ant le choix de votre projet professionnel				
O 1 Curricul	lum Vitae					
O 1 RIB						
O Frais d'ins	scription et traitemer	nt de dossier de 30,00 € à l'ordre de la MFR (sa	auf statut apprentissage)			
O Frais d'ad	Jhésion à l'Associatio	n de 15,00 € à l'ordre de la MFR (uniquement	statut apprentissage)			
O Frais d'ab	onnement au magaz	rine « Le Lien des MFR » de 12,00 € à l'ordre d	e la MFR (facultatif)			
		vous souhaitez faire une demande d'aménage bilans médicaux, paramédicaux,)	ment d'épreuve pour			
A		le				
Signature du cai	ındidat					
	C	adre réservé au Centre de Formation				
Dossier reçu le :	:					
	Dossier complet					
☐ Dossier incomplet / Pièces manquantes :						

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

ARTICLE 1: ANNULATION

A compter du premier jour de formation, date de signature du contrat de formation, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire (article L. 6353-6 de la loi n°2009-1437 du 24 novembre 2009).

Si l'annulation intervient plus de 10 jours ouvrables après le démarrage de la formation : les frais d'annulation correspondent à 10 % du coût de la formation de l'année en cours. En cas de rupture de contrat dans l'année en cours (abandon de la formation), le stagiaire sera soumis aux frais d'annulation mentionnés ci-dessus. A partir de la date de réception du courrier en recommandé, la facturation sera établie au regard du nombre d'heures de formation effectuées ou prévues au calendrier (en cas d'absence injustifiée).

ARTICLE 2 : DISPOSITIONS FINANCIÈRES

	Financement	Statut	Coût unitaire	Nombre d'heures	Coût total heures	Coût inscription	Coût total
BTS ESF 1 an	France Travail	Demandeur d'emploi	6,00€	1100	6 600,00€	30,00€	6 630,00 €
	CPF	Demandeur d'emploi / salarié	6,00€	1100	6 600,00€	30,00€	6 630,00 €
	Autofinancement	Demandeur d'emploi / autre	6,00€	1100	6 600,00€	30,00€	6 630,00 €
	Employeur	Salarié	6,00€	1100	6 600,00€	30,00€	6 630,00 €
	OPCO	Salarié	6,00€	1100	6 600,00€	30,00€	6 630,00 €
BTS ESF 2 ans	Financement	Statut	Coût unitaire	Nombre d'heures	Coût total heures	Coût inscription	Coût total
	France Travail	Demandeur d'emploi	6,00€	1357	8 142,00€	30,00€	8 172,00 €
	CPF	Demandeur d'emploi / salarié	6,00€	1357	8 142,00€	30,00€	8 172,00 €
	Autofinancement	Demandeur d'emploi / autre	6,00€	1357	8 142,00€	30,00€	8 172,00 €
	Contrat pro	Salarié	à calculer (grille)	1357		30,00€	
	Contrat apprentissage	Apprenti	à calculer (grille)	1357			

15,00 € de frais d'adhésion à l'Association (uniquement statut apprentissage)

12,00 € de frais d'abonnement au magazine « Le Lien des MFR » (facultatif)

En fonction des statuts :

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire.

Les frais d'hébergement et de restauration peuvent être financés dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

- Auto financement : nous contacter.
- Contrats de formation, conclus en application de l'article L. 6353-3, les conditions générales de vente (informations, tarifs, modalités de règlement et conditions financières prévues en cas de fin anticipée de la formation ou d'abandon) sont remis au stagiaire avant son inscription définitive et tout règlement de frais.

Le stagiaire s'engage à fournir l'ensemble des pièces administratives indispensables à la construction de son dossier et au suivi de sa formation (attestation de présence en centre et en entreprise...).

Les prestations de repas et/ou d'hébergement seront facturées en sus du coût de la prestation selon le barème suivant :

Restauration (coin micro-ondes ou possibilité de déjeuner sur place) :

Coût unitaire repas : 4,00 € TTC Coût unitaire petit déjeuner : 1,75 € TTC

Hébergement (selon les possibilités, le centre est en capacité de proposer des places d'hébergement) :

Coût de la nuitée : 8,00 € TTC Coût de la semaine : 75,00 € TTC

Modalités de règlement : prélèvements. Inscriptions conformément au calendrier prévisionnel.

ARTICLE 3: INTERRUPTION DU STAGE

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

ARTICLE 4: CAS DE DIFFEREND

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal administratif de Dieppe sera seul compétent pour régler le litige.

ARTICLE 5: PROTECTIONS DES DONNEES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la MFR de Tôtes pour la formation « BTS Economie Sociale Familiale ».

Elles sont conservées pendant une durée de 5 ans et sont destinées au traitement des dossiers administratifs et pédagogiques. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : la MFR de Tôtes : mfr.totes@mfr.asso.fr.

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : https://conso.bloctel.fr/.

Désignation N° DPO-71753

Conformité aux exigences relatives à la désignation d'un délégué à la protection des données (exigences définies aux articles 37 à 39 du règlement européen relatif à la protection des données (RGPD)).

En savoir plus : https://www.cnil.fr/le-dpo